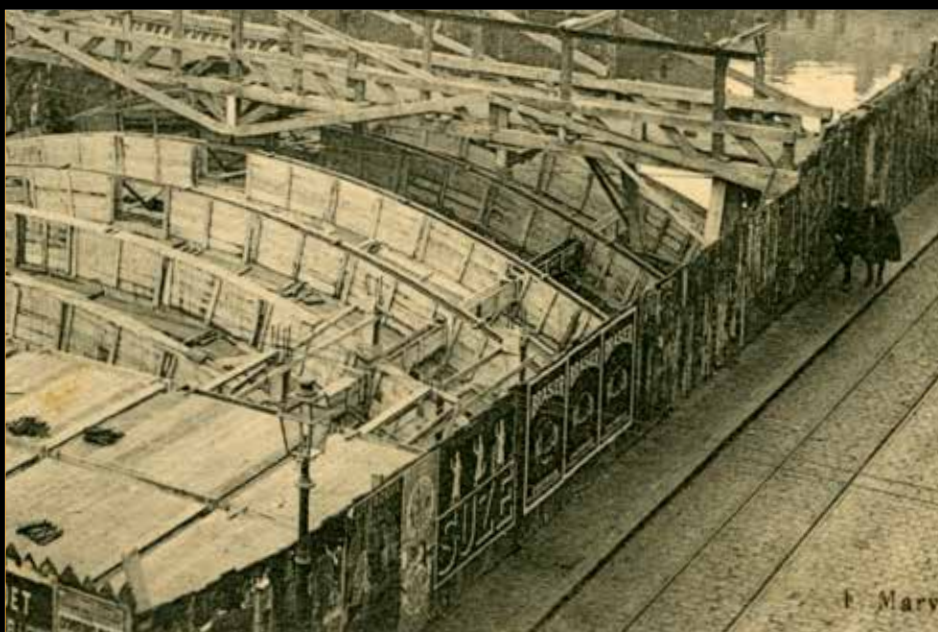


HISTOIRE DE RENNES DOSSIER



44Z1286

LES USAGES DE LA VILAINE AUX XIX^E ET XX^E SIÈCLES

Jean-François BOTREL - Novembre 2018



www.archives.rennes.fr

Les Archives de Rennes sont un équipement culturel municipal

LES USAGES DE LA VILAINE



^
Plan de la ville de Rennes levé par F. Forestier, 1726. Archives de Rennes, 1 Fi 44.

Comme le font remarquer Vincen Cornu et Christophe Delmar dans leur *Étude de géomorphologie de la Ville de Rennes*,¹ le système hydrographique, véritable « chevelu arborescent », au cœur duquel se trouve le fleuve Vilaine, dessine le territoire de l'Ille-et-Vilaine et du bassin rennais. La Vilaine, l'Ille et le canal d'Ille-et-Rance sont très présents au sein de la ville, comme en témoigne visuellement le plan dressé en 1866. Ils sont à l'origine de sa formation, en ont favorisé le développement et ont largement déterminé son évolution. Les Rennais l'ont perçu très tôt, pour l'oublier ensuite, jusqu'à prétendre en abolir, au moins partiellement, la présence.

Sans prétendre offrir une défense de la Vilaine et encore moins en faire un quelconque éloge, il convient sans doute d'opposer à une attitude convenue de dénigrement qui dominait à Rennes il n'y a pas encore si longtemps, une vision plus historique, distanciée et sereine. Il s'agit de réfléchir aux raisons de ce rapport conflictuel entretenu par les Rennais avec leurs cours d'eau : un rapport paradoxal puisqu'ils leur doivent, dans la durée, la satisfaction de beaucoup de leurs besoins primaires (abreuver les animaux, laver le linge), secondaires (moudre le grain, tanner les peaux, assurer l'approvisionnement en matériaux) et tertiaire (se promener, se baigner, ramer).

Pour ce faire, et en limitant l'étude aux XIX^e et XX^e siècles, on peut donc se demander quels ont été, pendant cette période, les usages de la Vilaine et des autres cours d'eau rennais. C'est du point de vue de l'eau que ces questions seront abordées car c'est ainsi qu'elles se sont présentées à l'auteur, en étudiant l'histoire de la Société des régates rennaises et de son évolution, du canotage à l'aviron pour tous².

Beaucoup de réponses ont été fournies par les études citées en notes, complétées par des recherches effectuées aux Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, aux Archives municipales de Rennes et dans la presse locale. Elles ont permis de confronter les points de vue des experts (comme les ingénieurs des Ponts-et-Chaussées) et ceux des habitants ou usagers qui tantôt s'opposent, tantôt se rejoignent, arbitrés par la municipalité et sous le contrôle du préfet et des ministères compétents.



LA VILAINE TELLE QU'EN ELLE MÊME

Tout d'abord, des évidences : en premier lieu, la Vilaine était là bien avant qu'on ne la nomme ainsi³ et même que l'on n'établisse Condate ; en deuxième lieu, Rennes se situe à la confluence de l'Ille et de la Vilaine, ces «deux petites rivières qui n'ont point de cours», comme le constatait Bernardin de Saint-Pierre de passage à Rennes en 1768⁴.

DE L'EAU RARE À L'EAU ENVAHISSANTE

Nous savons que la Vilaine a des caractéristiques hydrologiques qui font d'elle un fleuve de plaine, apathique, sénile, aux eaux de couleur limoneuse. De faible débit⁵, la Vilaine s'est longtemps attardée et répandue dans le centre de Rennes, comme le constate un rapport du 15 août 1769⁶ : «Pendant les étés, les eaux de cette rivière, divisées en plusieurs canaux, couvrent à peine un tiers de la superficie du lit ordinaire et de l'étendue des fossés, elles y croupissent avec les immondices dont elles sont chargées. Ce limon liquide produit des vapeurs et des exhalaisons putrides qui infectent l'air qu'on respire dans la ville et aux environs et causent de dangereuses et fréquentes maladies». Des cloaques se forment qui ne se vident jamais et favorisent la contamination. Les eaux stagnantes chargées de déchets et alimentées par les eaux usées (ménagères), les eaux-vannes (fosses d'aisance) et les dégagements malodorants qui s'ensuivent, alimentent au cours du XIX^e siècle, un très grand nombre de plaintes de la part des Rennais⁷.

Comme l'explique Sophie Chmura en citant C. de Rochemonteix et A. Orain, «la Vilaine de nom et d'effet ne fait ressentir que de la répulsion ; même lorsque les quais ont été faits, que de superbes lignes ont été tracées, que les antres fangeux et les culs-de-sac abjects ont été détruits, ses eaux sont perçues comme celles d'un caniveau à ciel ouvert, mortes, croupies et vertes.»⁸

Rennes 16 août 1899.

Monsieur le Directeur
Des Ponts et chaussées
Rennes.

N° 177

Après la création de l'Isle à
Rennes, est établie une manufacture
de brosses.

Son propriétaire - directeur M. de la Roche
avait demandé l'année dernière l'au-
torisation d'établir un lavoir pour la
soie de porc sur le bras de rivière qui se
trouve derrière son établissement.

Cette autorisation lui fut refusée
et pourtant il me semble que M. de la Roche
a passé outre comme pour pouvoir
pouvoir en assurer par ce qui suit.

Depuis un mois surtout le
rivage se couvre de larges plaques brui-
lantes d'une couleur verdâtre. Déga-
geant une telle odeur le matin que
quelque n'étant pas habitué à

sentir tous les jours la rose les habitants
du quartier de la Roche le nez en passant
devant l'abattoir situé au milieu de la
femme.

L'eau dans ce bras de rivière étant à
peu près stagnante elle pourrissait bien de-
venir empoisonnée comme elle est, im-
passe d'épidémies dont on trouverait
en suite mais trop tard les causes.

Si cette eau est préjudiciable à la
santé des hommes elle l'est encore plus
d'avantage à celle des animaux dont
troupeaux qui s'y débattent et se baignent
assez que le lait provenant des vaches
si il était analysé contiendrait une
bonne quantité de microbes germes de
maladies dont les enfants surtout,
par ces chaleurs ne sont pas exempts.

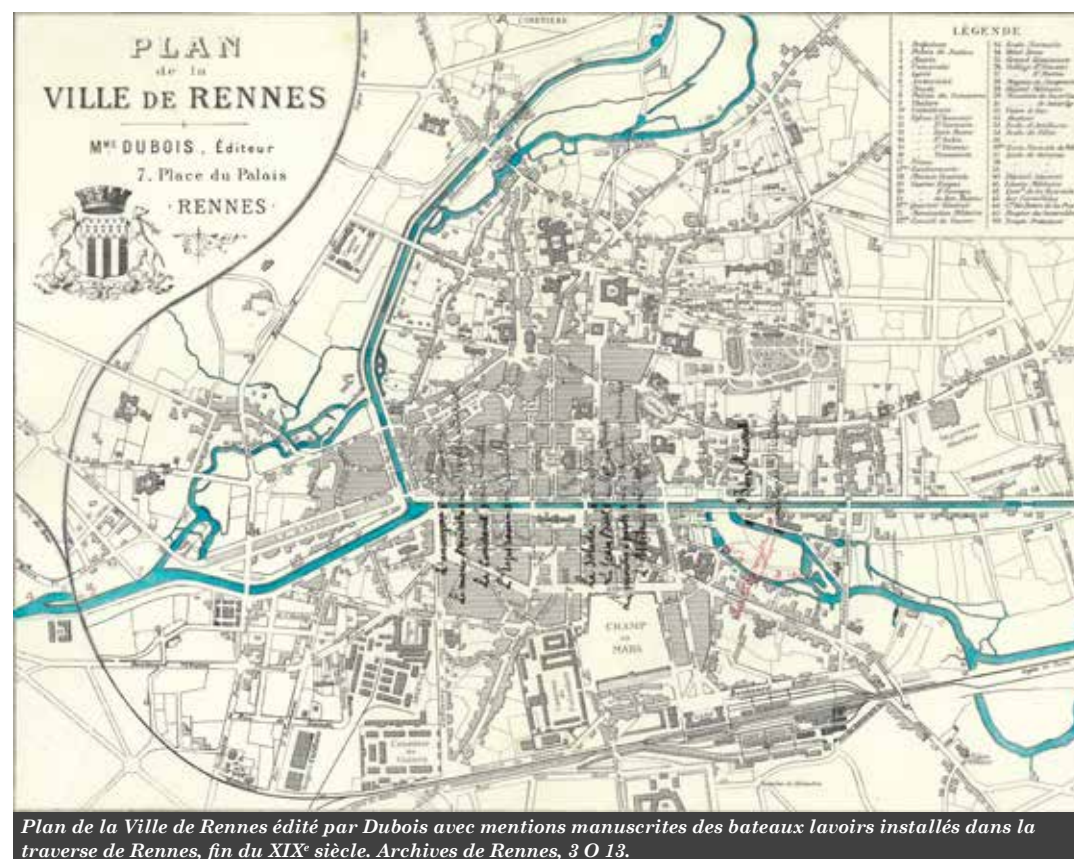
De plus les cultivateurs dans un
rayon assez étendu du moment de la
fabrication du cidre, enjambent à cette
rivière la plus grande quantité d'eau
qu'ils emploient à le faire, croyez donc que
cette boisson fabriquée avec une telle eau
ne soit pas comme le lait préjudiciable

Extrait de la plainte de Monsieur Berthier du 16 août 1899 à l'ingénieur des Ponts-et-Chaussées concernant l'infection du bras de rivière situé derrière la manufacture de brosses et pinceaux Oberthür, dite aussi Brosserie Saint-Hélier. Archives de Rennes, I 95.

LES USAGES DE LA VILAINE

En juillet 1949, les prélèvements effectués par l'Union des pêcheurs à la ligne suivis d'un rapport du préfet au maire de Rennes en octobre confirment la pollution massive de la Vilaine, qui ne coule pratiquement plus à partir de l'écluse de la Chapelle-Boby.⁹ Outre sa malpropreté, on observe que la végétation aquatique disparaît presque complètement dans la traverse de Rennes, et que son eau infecte, dont la température est de 32°C à 50 mètres en aval du Mail, dégage des odeurs d'hydrogène sulfuré qui proviennent de la fermentation des vases provoquées par les divers déversements. Quant à l'Ille, où est installé le ponton de la Société des régates rennaises, son débit est entièrement constitué par les eaux de fabrication d'une tannerie, qui sont évacuées dans la rivière pratiquement sans épuration. En 1990 encore, les responsables rennais de la Société nationale de secours en mer (SNSM) assurent que « dans l'eau polluée et huileuse de la Vilaine mieux vaut éviter de dessaler. »¹⁰

Mais la Vilaine peut tomber dans l'excès inverse, des crues moyennes et ordinaires aux crues extraordinaires, aux conséquences plus dramatiques. On dénombre 23 épisodes de crues entre 1853 et 2001, celles de 1966 et 1974 étant inscrites dans la mémoire récente des Rennais. Celle, subite, de la nuit du 17 au 18 janvier 1871, provenant de la fonte des neiges et glaces, emporte au moins six bateaux lavoirs dont *L'Utile*, le *Jean-Bart*, l'*Espérance*, le *Marie-Baptiste*. Les dames Verlet et Hamon, blanchisseuses, demandent alors que « les eaux du bief du Comte soient écoules pendant un jour afin de leur permettre d'en retirer le linge qui s'y trouve. »¹¹



Plan de la Ville de Rennes édité par Dubois avec mentions manuscrites des bateaux lavoirs installés dans la traverse de Rennes, fin du XIX^e siècle. Archives de Rennes, 3 O 13.

"OH ! LA VILAINE"

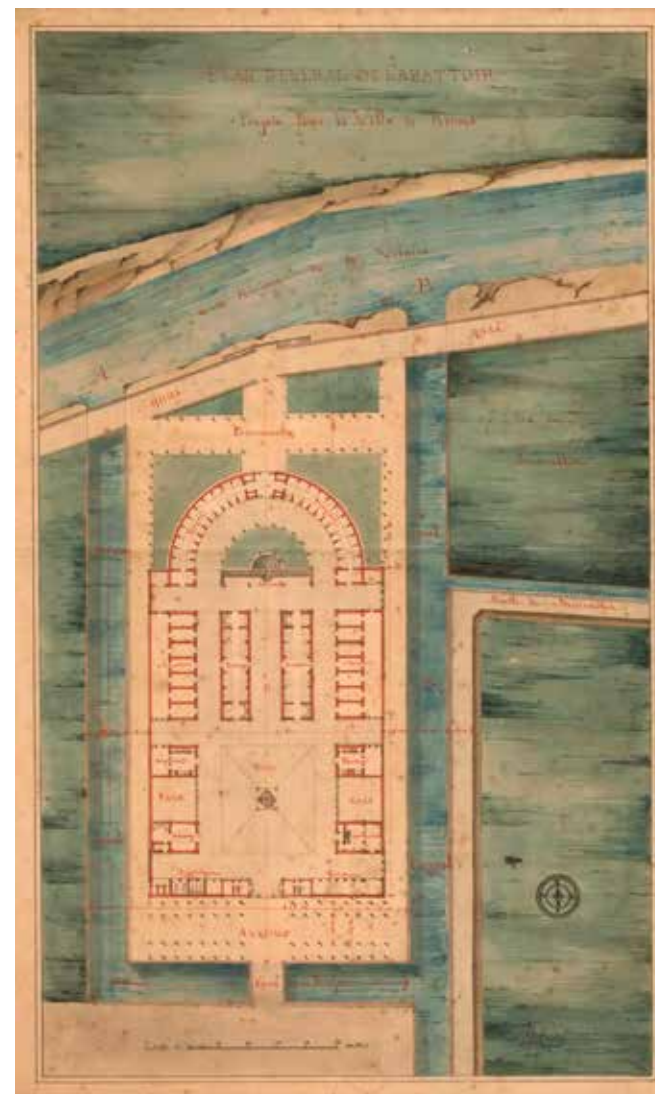
Une forme de dérision convenue ou de dénigrement s'installe donc durablement à Rennes. On ne compte pas les réflexions plus ou moins plaisantes comme : « Elle n'est pas jolie la Vilaine ! », « Oh ! La Vilaine », « La Vilaine qui n'a pas volé son nom ». Au sein même de la Société des régates rennaises, il y a des bateaux qui s'appellent *Moulin de Joué*, *Cabinet vert*, *le Mail*, *Moulin du Comte*, *Ille*, *Flume*, *Semnon*, *Gwilen*, mais pas *Vilaine*... La légende est d'ailleurs reprise dans une chanson par Théodore Botrel¹² qui attribue son origine aux

pleurs d'une jeune fille boiteuse : la Vilaine est victime de son nom et l'on ne va pas le changer.

De multiples interventions sont mises en œuvre visant à domestiquer, au fil des années, le cours de la Vilaine, notamment dans la traverse de Rennes, de sa canalisation pour la rendre navigable aux aménagements effectués pour atténuer ses crues ou embellir son cours. Si en 2010, le journaliste Bernard Boudic¹³ évoque une Vilaine sévèrement canalisée « corsetée au fond de cette tranchée encaissée entre les falaises des quais, » il ne faut pas oublier qu'au XIX^e siècle, les nouveaux quais, permettant au centre de Rennes d'éviter d'être inondé, faisaient la fierté des Rennais et l'admiration des visiteurs.

La Vilaine a en effet subi de nombreux aménagements qui l'ont faite peu à peu disparaître. Des aménagements hydrauliques, avec le creusement du canal du Gué-de-Baud, le comblement du "vieux cours" ou du canal de l'Arsenal, la construction du vannage du vélodrome avec le creusement d'un bras et le captage du ruisseau de la Barbotière, sans compter les nombreuses installations portuaires (quais ou cales), souvent vouées elles aussi à disparaître avec le temps. Suivant la même démarche d'occultation du fleuve, les ruisseaux comme le Joulé ou le Brécé disparaissent du paysage, et, plus spectaculaire encore (et aujourd'hui questionné), la Vilaine est partiellement recouverte en deux temps, en 1912-1913 puis en 1963-1965.

< Projet de prolongement du canal de l'Arsenal pour éviter les eaux stagnantes, début du XIX^e siècle. Archives de Rennes, 2 Fi 165.





LES USAGES DE LA VILAINE

LES USAGES DE LA VILAINE

DES ACTIVITÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES AVANT TOUT

Mis à part le projet de Benjamin Nadault de Buffon qui envisageait d'utiliser l'eau de la Vilaine en la relevant avec des machines à vapeur¹⁴, la Vilaine n'est pas utilisée comme une ressource en eau potable. Jusqu'à la mise en place d'un système d'adduction d'eau en 1884¹⁵ et la création de fontaines publiques, Rennes est alimentée en eau potable par des puits et des porteurs d'eaux. A une époque où les animaux sont encore présents dans la ville, elle sert néanmoins, avec les multiples ruisseaux et mares présents sur son territoire, à les abreuver.

Malgré son faible débit, le fleuve est toujours une source d'énergie motrice pour les différents moulins installés sur son cours (ceux de Joué, Saint-Hélier ou du Comte), ou sur celui de l'Ille (Saint-Martin et Trublet). Il est aussi un élément indispensable aux activités industrielles¹⁶. Sans remonter aux parcheminiers dont l'odonymie rennaise garde la trace, les quelque trente tanneries en activité en 1880, installées plutôt le long de l'Ille en témoignent, sans compter les nombreux corroyeurs et mégissiers.



Les moulins de Saint-Hélier, début du XX^e siècle. Archives de Rennes, 44 Z 2611, don Glorot.



Projet d'installation d'un abreuvoir aux abords de l'abattoir, au bout du Mail, 1891. Archives de Rennes, 1671 W 7.

L'eau est aussi utile pour beaucoup d'autres activités établies sur le bord de la Vilaine ou de l'Ille. On sait, par exemple, qu'avant 1922, une usine de produits pharmaceutiques est installée au 13, route de Lorient et qu'elle déverse dans la Vilaine ses eaux résiduelles. En 1927, les Papeteries de Bretagne ont aussi installé leur usine juste avant le déversoir du Moulin-du-Comte, « pour permettre d'imprimer un journal breton [*Ouest-Eclair*] avec du papier breton. » Les rejets d'écume blanche donneront parfois aux rameurs et barreaux de la Société des régates rennaises l'impression de circuler sur le Saint-Laurent au moment de la fonte des glaces, l'odeur de chlore en plus!

L'eau de la Vilaine sert aussi, à une époque où il n'y a pas encore de bornes à incendie, à alimenter Victoire, la pompe automobile des pompiers sous la municipalité Janvier¹⁷. Plus exceptionnellement, elle est aussi utilisée à des fins somptuaires, par exemple pour alimenter les jeux d'eau de l'exposition horticole d'octobre 1902 : une prise dans la Vilaine permettait, à l'aide d'une pompe à vapeur, d'alimenter une cascade et un ruisseau (rive gauche du pont de Berlin), l'eau étant restituée par la bouche d'égout située sur la place¹⁸. Aujourd'hui encore, les pompiers viennent à la base nautique de la plaine de Baud se livrer à des exercices qui supposent de puiser de l'eau dans le fleuve.



LES USAGES DE LA VILAINE

Enfin, plus régulièrement encore, l'eau de la Vilaine sert à laver le linge¹⁹. En 1870, on dénombre 68 lavandières ou blanchisseuses à Rennes, souvent installées sur les berges ou sur les marches des escaliers menant à l'eau et, en 1900, 39 buanderies ou bateaux-lavoirs sur l'Ille et 12 sur la Vilaine ! Dans le centre de Rennes, en 1888, ces bateaux à lessive amarrés au quai Lamennais s'appellent *L'Anonyme*, *La Marie Baptiste*, *Le Constant*, *l'Espérance*, *le Solide*, *le Jean-Bart*, *Le Moulin à paroles*, *l'Utile* ou *le Bon accord*. Ils sont à deux étages et vont faire l'objet de plaintes de la part des passants et résidents incommodés par les fumées des buées. Ils seront bientôt poussés hors des quais et du centre, première mesure d'éloignement des activités industrielles.

Malgré l'état de ses eaux, les pêcheurs amateurs regroupés dans des associations telles que les Chevaliers de la Gaule ou l'Union des pêcheurs à la ligne de Rennes et de la région²⁰ ainsi que des pêcheurs professionnels, s'installent sur les berges de la Vilaine. L'un d'entre eux obtient même l'autorisation²¹ de faire stationner son embarcation dans le large fossé appelé « Regord de la Barbotière » en 1885.

Cet inventaire, qui pourrait être complété, montre à tout le moins que les Rennais ont su exploiter la ressource en eau offerte par la Vilaine et que ce n'est que tardivement qu'ils se sont avisés de la nécessité de la préserver ou d'en améliorer la qualité.

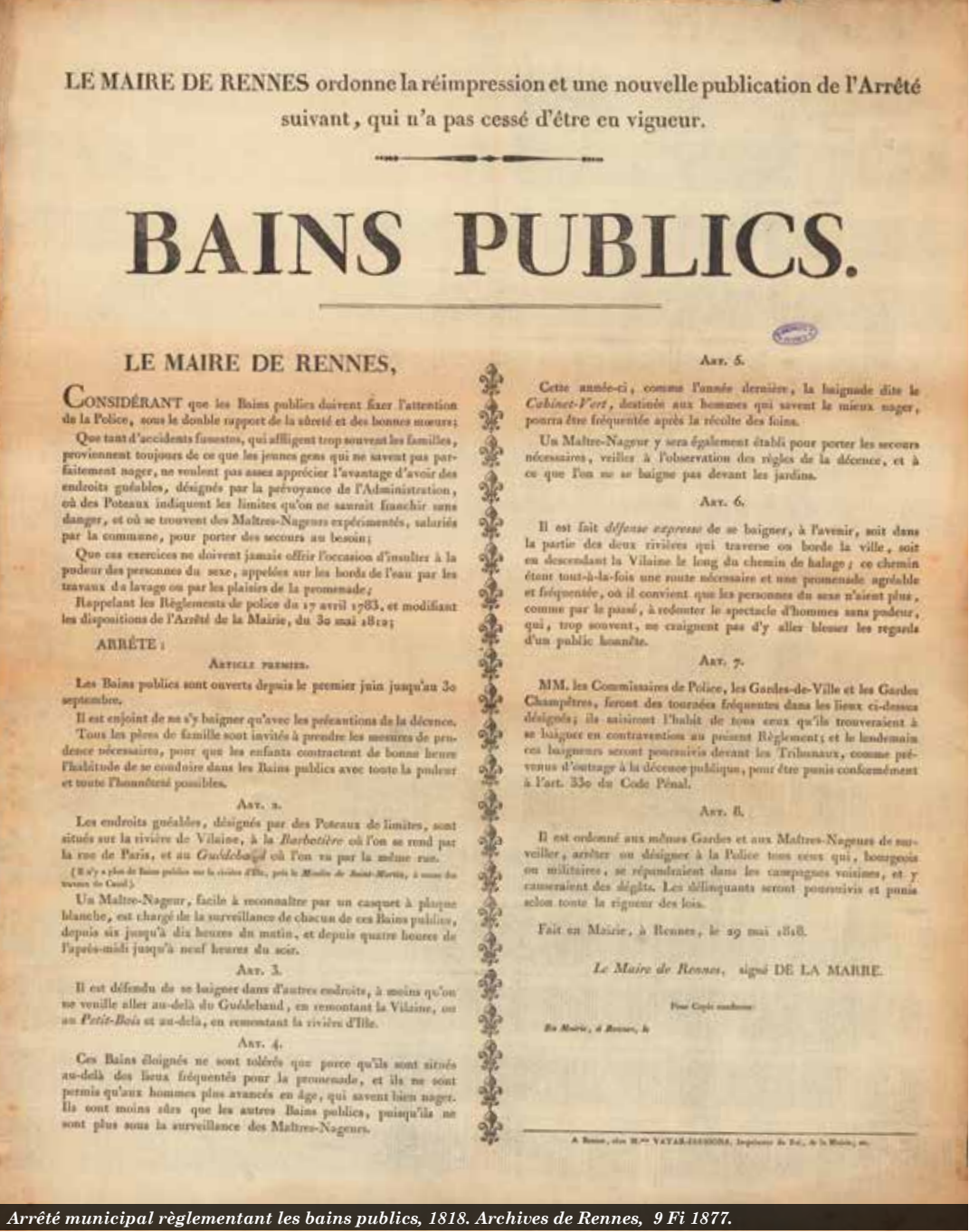


L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'EAU

Les activités industrielles et commerciales polluantes ont évidemment des conséquences sur la qualité de l'eau et sur l'environnement. La Vilaine a longtemps été un égout pour la ville. Cette situation est prise en compte par les hygiénistes et les édiles « contempteurs de la vieille ville puante, engorgée, insalubre, foyer des maladies, mourissoir en puissance²² ». Ils se montrent soucieux d'améliorer leur cadre de vie, de faire circuler les eaux, de combler les fossés, d'approvisionner la ville en eau potable. Ils mettent en place un système d'adduction d'eau et de réputation des boues avec la création, entre 1881 et 1890, d'un système d'égouts comprenant un collecteur général qui déverse les eaux usées dans la Vilaine à deux kilomètres de la ville. Ils mènent des combats contre la malpropreté, pour ses conséquences dommageables, davantage ressenties dans la traverse de Rennes que dans les quartiers populaires du Nord-Ouest de la ville, dont on ne recueille guère la parole. Leurs points de vue s'opposent encore souvent à ceux qui tirent de cette situation leur moyen de vie ou leurs bénéfices : les tanneurs, les propriétaires de bateaux à lessive, les lavandières, les porteurs d'eau, les vidangeurs, sans compter les habitants réticents à raccorder leurs habitations aux égouts. Mais, progressivement, les activités polluantes ont tendance à être repoussées en aval de la traverse de Rennes ou à disparaître : en 1925, par exemple, il n'y a plus que deux tanneries à Rennes et le seul moulin subsistant aujourd'hui, Grands moulins de Rennes à Saint-Hélier, fonctionne à l'énergie électrique.

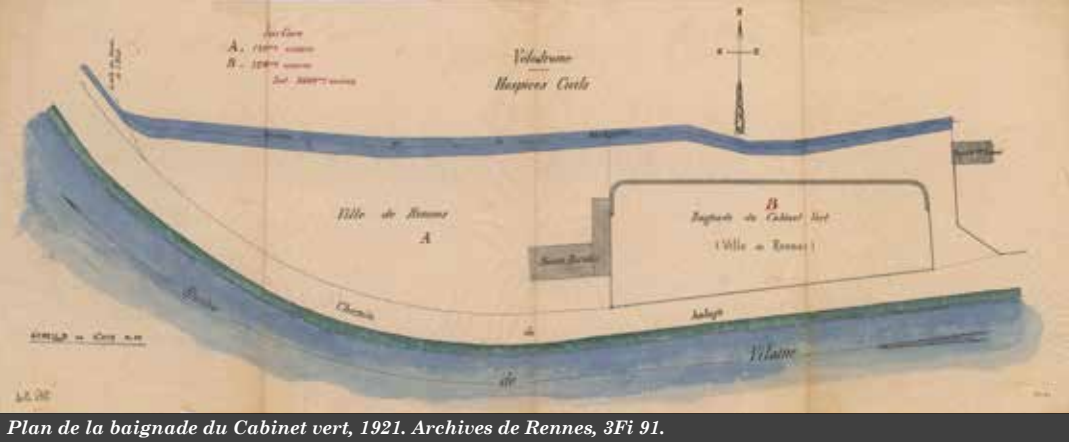


LES USAGES DE LA VILAINE



Il convient donc de distinguer la Vilaine en amont de Rennes qui, au début du XX^e siècle, commence au Cabinet vert, et la Vilaine en aval, qui se trouve chargée de tous les rejets de la ville, dont les effets sont perceptibles jusqu'au débouché du collecteur²³. L'examen des solutions apportées ou, au contraire, exclues pour la satisfaction des besoins des Rennais en matière de baignade, confirme cette réalité. On observe, en effet, que dès le milieu du XVIII^e siècle, le Gué-de-Baud, en amont de la ville, est « le lieu ordinaire où les écoliers vont se baigner » quand les femmes se baignent dans des lavoirs couverts. Par souci de sécurité, toutes les

baignades « sûres et sécurisées » à l'usage des militaires mais aussi des civils, sont bientôt installées en amont de Rennes, au Cabinet vert, par exemple²⁴. Puis, des impératifs d'hygiène apparaissent, opposés, en 1893, à une demande d'implantation de baignade à l'Ouest de la ville²⁵ et, en 1884, à la demande d'installation d'un lavoir pour les usages de l'asile des aliénés de Saint-Méen, en amont de la baignade du Gué-de-Baud. En 1944, alors qu'on envisage le creusement d'un bassin de natation alimenté par la Vilaine au lieu-dit « Les Vaux Parets », sur la commune de Cesson, il est clairement affirmé que l'on « ne peut songer actuellement à établir un bassin de natation ailleurs qu'en amont de Rennes²⁶ ».



Si une réelle préoccupation pour la sécurité se fait jour (demande d'installation de filets au fond des baignades, installation d'échelles et d'escaliers de sauvetage, ou de boîtes de secours aux noyés, sous l'égide des Hospitaliers sauveteurs bretons), les Rennais ne semblent cependant pas particulièrement préoccupés par la dimension sanitaire, sans doute parce que se baigner (on ne parle pas encore de nager), ne semble pas être encore une aspiration généralisée. En 1922, quand est projetée la construction de la piscine Saint-Georges, le référendum organisé par *Ouest-Eclair* donne 450 voix pour et 9500 voix contre. Le degré de tolérance et les règles d'hygiène de l'époque, conjugués à la volonté de vivre, à Rennes, la modernité parisienne, permettront, par exemple, pour l'organisation de la traversée de Rennes à la nage en 1906, de faire subir à la Vilaine « un nettoyage en règle », « les lentilles amenées par les chasses d'eau » étant draguées à l'aide d'une large bande de toile remorquée par dix bateaux. « Ce n'est pas sans étonnement qu'on constate que l'eau sera propre », écrit *l'Ouest-Eclair* du 12 août 1906 !

Les premiers sociétaires de la Société des régates rennaises semblent d'ailleurs avoir été assez indifférents à cet aspect des choses. Ils ignorent les « eaux noires » de l'Ille au bord de laquelle est installé leur garage à bateaux et ne bénéficieront de douches qu'à partir de 1954, à une époque où, à Rennes, un tiers des habitations ne possèdent pas l'eau courante.



LES USAGES DE LA VILAINE

DE LA NAVIGATION AU CANOTAGE

Malgré la modestie de son débit et la douteuse qualité de ses eaux, au XIX^e siècle, le cours de la Vilaine est depuis longtemps, au moins depuis le XVI^e siècle, une voie propice à la navigation. Il faut rappeler que c'est à la demande des Rennais, formulée dès 1538, que la Vilaine a été rendue navigable jusqu'à Rennes et au delà, grâce aux écluses de Saint-Hélier (remplacées par celle de la Chapelle-Boby, puis de Dupont-des-Loges) et du Moulin-de-Joué²⁷. En 1836, le système de navigation sur la Vilaine sera complété par le raccordement du canal d'Ille-et-Rance à la Vilaine canalisée.



L'écluse de la Chapelle-Boby, fin du XIX^e siècle. Archives de Rennes, 44 Z 2606, don Glorot.

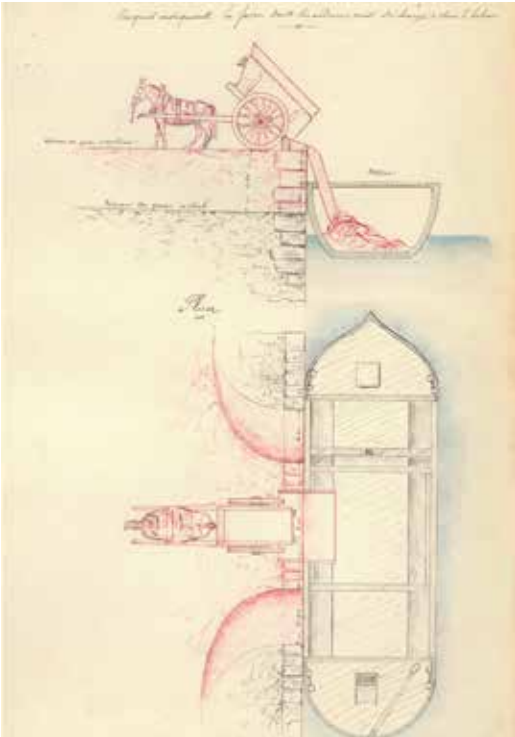
L'importance de la navigation fluviale a entraîné la création à Rennes de deux ports principaux : le port de Vilaine et le port du canal, bientôt dotés de quais à fleur d'eau, et de nombreuses cales, rampes, arrivours et dalots pour l'approvisionnement de la ville. Ces ports et cales sont fréquentés par de nombreux chalands, péniches et cahotiers. En 1919, on en dénombre environ 70. Ils occasionnent plus de 8 000 passages à l'écluse du Moulin-du-Comte en 1884, et une moyenne de 200 000 tonnes de déchargement à Rennes entre 1896 et 1905, rendus possibles par la présence de nombreux bateliers, mariniers, et constructeurs de bateaux²⁸.



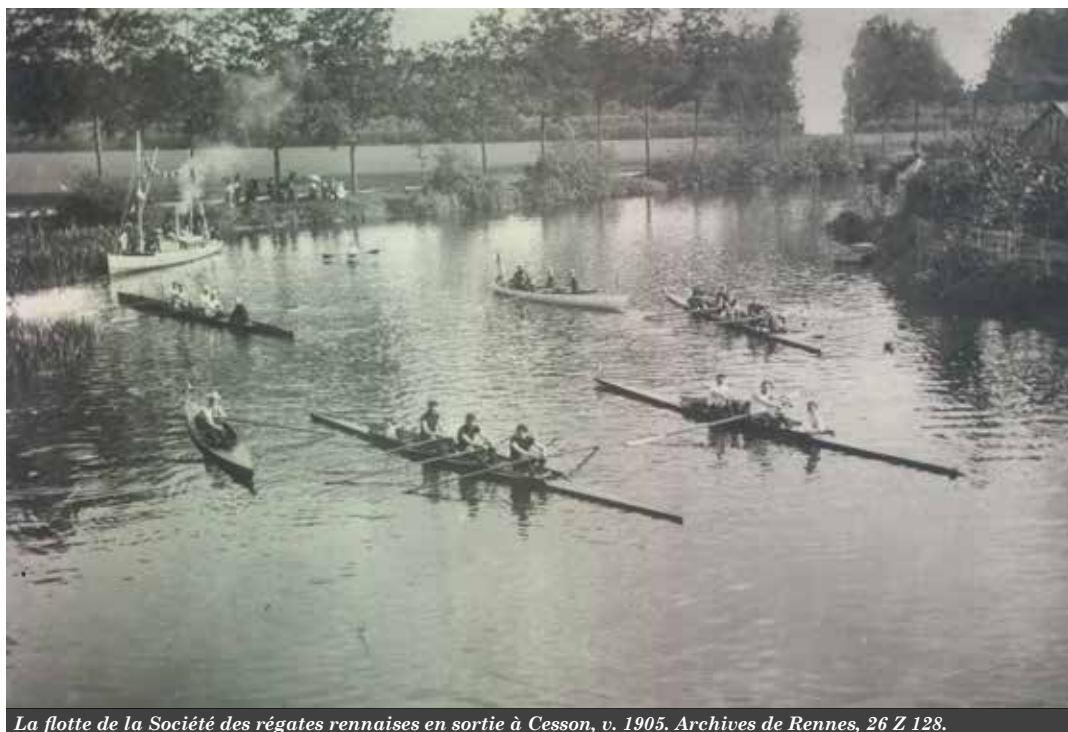
Péniches près de l'écluse du Mail, fin du XIX^e siècle. Archives de Rennes, 44 Z 2609, don Glorot.

Mais la navigation, victime de la concurrence du chemin de fer et de la route, déserte peu à peu la traverse de la ville. Les dernières péniches utilisées à des fins commerciales, celles de l'entreprise Huchet, essentiellement pour le transport de sable, cesseront de circuler en 1976-1977²⁹, pour devenir, pour la plupart, des résidences flottantes. Parallèlement, L'Abeille, « petit bateau à vapeur de plaisance » qui, à partir du 29 septembre 1889, transporte des passagers entre le Palais du Commerce et Cesson³⁰ est aussi victime de la concurrence du tramway. Envisagé en 1885, un projet de service de bateau à vapeur entre Rennes et Le Boël est également abandonné.

Croquis du « bateau de balayage » servant à transporter les boues et immondices jusqu'à La Motte-au-Chancelier, (quai Robinot de Saint-Cyr). Archives de Rennes, 1 O 34.



Finalement, l'espace libéré par la disparition ou le déplacement des activités industrielles ou commerciales en aval de Rennes, ne provoque qu'une appropriation lente du fleuve, de ses berges ou de son cours. Au milieu du XIX^e siècle, de nouveaux rapports à l'eau commandent d'autres usages de la Vilaine à des fins de loisirs, cherchant à s'extraire d'une ville aux rues polluées et confinées. C'est à ces besoins que répond la location de barques³¹ et, dès 1867, la création de la Société des régates rennaises (SRR) à la confluence de l'Ille et de la Vilaine. Les canotiers sur leurs périssaires, canots et yoles, peuvent, après la restauration de l'écluse du moulin de Joué s'évader jusqu'à Cesson et bientôt au Boël. Comme le dit René Patay, responsable de l'entraînement à la SRR au début des années 1920 : « il y a de chics coins de rivière à aller voir. »³² Au début du XX^e siècle, les premiers bateaux à moteurs permettent d'expérimenter sur la Vilaine la sensation de vitesse, alors que le canoë canadien, plus facile à transporter et à mettre en œuvre, fait concurrence au canoë français.



La flotte de la Société des régates Rennaises en sortie à Cesson, v. 1905. Archives de Rennes, 26 Z 128.

Malgré la médiocre apparence du fleuve, canotiers et rameurs Rennais trouvent amplement dans la Vilaine, hors des périodes de crue ou de gel, l'élément nécessaire à la pratique de la promenade ou du sport. On note chez eux un quasi oubli de la Vilaine et de son cadre, pour ne retenir que l'effet de résonnance des coups d'aviron et des coulisses produits par les parois des quais (dans la traversée du centre). Et aujourd'hui, même s'ils ont eu depuis longtemps l'occasion de vérifier l'infériorité de la Vilaine par rapport à d'autres cours d'eaux, ils mesurent l'avantage qu'il y a à disposer d'un bassin d'évolution épargné par le courant et les vagues produites par les péniches.

Les sociétaires de la Société des régates Rennaises ne sont bien sûr pas les seuls usagers de la Vilaine à des fins de loisirs : dès 1853, on observe que « les bateaux de plaisance sont devenus depuis quelque temps d'un usage très fréquent³³ ». En 1886-1888, 41 bateaux et batelets sont autorisés à stationner sur la Vilaine à Rennes³⁴ tandis que le Canoë Club de Rennes organise, à partir de 1936, une pratique déjà existante. Le tourisme fluvial bénéficie d'ailleurs, au début du XX^e siècle, des initiatives du Touring Club de France qui aménage un quai d'accostage sur la presqu'île de la Confluence.

NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS

À la même époque, permettre à la navigation fluviale d'accompagner l'extension et l'embellissement de la ville reste une vraie préoccupation. En 1897, pour remplacer la cale du Pré-Botté, la nouvelle cale de la Barbotière est aménagée, en aval du vannage du vélodrome nouvellement créé³⁵. Le 26 octobre 1910, Jean Janvier annonce que, « devant le Palais du Commerce enfin achevé, s'étendra un vaste emplacement qui sera transformé en jardin, dans le genre de la place du Carrousel, près le Louvre, à Paris ». La navigation fluviale au moyen du halage apparaît comme une pratique gênante. Il convient d'éviter, déclare-t-il, que « la circulation soit à chaque moment interrompue sur nos quais par le halage des bateaux par des hommes ou des chevaux et que le passant distrait au passage d'un pont ne soit pas exposé à recevoir un paquet de cordages mouillés qui le ramène durement à la réalité³⁶ ».

Les cales de Viarmes et du mail d'Onges, respectivement supprimées en 1896 et 1912, pour répondre à la demande des habitants, sont remplacées par une autre cale, au bord de l'hôpital Saint-Méen, construite en 1925, avec un quai de 120 m de long³⁷. Cinquante ans plus tard, le 29 septembre 1960, lorsqu'est décidé le prolongement de la couverture de la Vilaine jusqu'au pont de la Mission, cette préoccupation a pratiquement disparu. Si la navigation fluviale reste autorisée, il s'agit alors de créer un parc de stationnement indispensable pour les besoins de la circulation à Rennes qui, comme le dit le maire Henri Fréville, « est en train de devenir une des très grandes villes de France ». Il s'agit aussi de « faire que la rivière dont l'aspect n'est pas très heureux dans la traversée Est-Ouest soit dissimulée aux yeux pour faire place à une magnifique perspective dans le prolongement des jardins de la Poste actuellement existant³⁸ ».

Il ne semble pas y avoir eu de fortes oppositions à l'époque. Cependant, le projet qui concernait également le prolongement de la couverture jusqu'à l'extrémité Ouest de la dérivation de la Chapelle-Boby et qui aurait converti la Vilaine en un véritable caniveau, est finalement abandonné. Au même moment, on imagine de créer au Gué-de-Baud un port d'hivernage avec un club house, une voilerie et même un sémaphore³⁹!



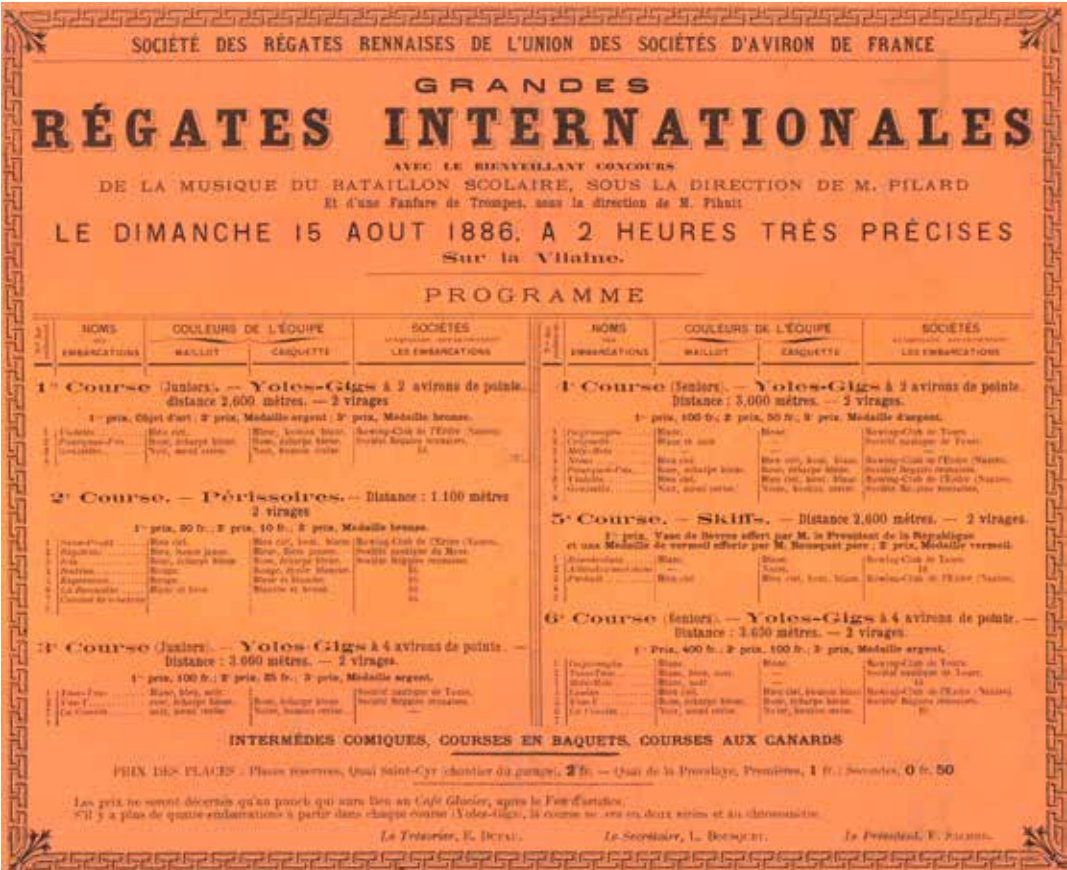
Halage d'une péniche dans la traversée de Rennes, début du XX^e siècle. Archives de Rennes, 44 Z 2588, don Glorot.



LES USAGERS DE LA VILAINE

LE FLEUVE COMME SPECTACLE

La Vilaine dans Rennes et le canal ont aussi longtemps été des lieux de promenade et de spectacle. L'ouverture d'une perspective haussmanienne avec la construction d'un canal de 25 mètres de large, bordé de quais et de voies de circulation de part et d'autre, a offert aux Rennais, outre un indéniable embellissement, une sorte de respiration dans le centre-ville. La Vilaine, entre le pont de Berlin et le pont Neuf, et le canal d'Ille-et-Rance, entre le pont Bagoul et le pont Legraverend, est alors utilisée pour accueillir fêtes nautiques ou de courses sportives. Elle se transforme en théâtre d'eau et offre un spectacle animé et plein de couleurs : celui des casaques ou maillots des rameurs d'aviron et des oriflammes et drapeaux nationaux flottant en haut des mâts⁴⁰.



Affiches de fêtes et régates organisées par la SRR, 30 juin 1872 et 15 août 1886. Archives de Rennes, 26 Z 218 et 90.

Il faut imaginer l'atmosphère sonore de ces fêtes nautiques, «la monotonie des avirons tombant en cadence dans les eaux tranquilles de la Vilaine», les flon-flons des fanfares qui font entendre «leurs morceaux les plus nouveaux et les plus variés» entre les courses, mais aussi les «rires bruyants qui [s'élèvent] sur les berges» lorsque les compétiteurs se retrouvent à l'eau. Et quand vient la nuit, à une époque où l'éclairage urbain n'est évidemment pas ce qu'il est aujourd'hui, Rennes devient Venise-sur-Vilaine⁴¹.

Cent ans plus tard, à l'exception de la régate annuelle organisée par la Société des régates rennaises, la Vilaine n'offre plus aucun spectacle animé, ni de jour ni de nuit. Avec le transfert, en 1977, des activités nautiques dans la plaine de Baud (aviron, canoë-kayak, SNSM), la Vilaine, dans la traverse de Rennes, se trouve désertée. La suppression des escaliers d'accès à l'eau depuis les quais a rendu la Vilaine encore plus lointaine et inaccessible. Seul le début des aménagements en promenades des berges de l'Ille et de la Vilaine dans le quartier Alphonse-Guérin et au delà, et la récupération progressive par la flore et la faune des remblais de la plaine de Baud rendent un certain attrait aux quelque onze kilomètres de fleuve dans sa traversée urbaine. Le passage d'un bateau ou pénichette est devenu un quasi événement et naviguer sous le parking de la République, une expérience pour ainsi dire initiatique.



UNE RÉAPPROPRIATION RÉCENTE

Le fleuve, cet espace ouvert à partager, donne l'impression depuis quelques années d'être redevenu un atout pour Rennes qui semble s'être « réconciliée » avec son fleuve⁴².

La nature revient longer l'espace fluvial : l'ancienne presqu'île où étaient concentrées les activités nautiques jusqu'à la fin des années 1970, est à présent occupée par le Jardin de la Confluence. Les anciens quais industriels de la route de Lorient sont devenus un espace de détente, et les gradins au pied du pont Schumann comme les Terrasses du Vertugadin rapprochent les promeneurs de l'eau, des canards, poules d'eau, foulques et embarcations qui y évoluent. On pourra bientôt, dans une ambiance de guinguette, goûter au plaisir de sortir sur l'eau en barque.



Les jardins flottants sur la Vilaine inaugurés en septembre 2018. Photographie de Julien Mignot.

Sans revendiquer la réouverture de baignades, on observe aujourd'hui, chez les usagers de la Vilaine, une véritable sensibilité écologique qui proscriit les détergents et fait s'interroger sur la prolifération de plantes aquatiques envahissantes, et s'inquiéter des attaques de cyanobactéries. Hormis les activités nautiques de la plaine de Baud et de l'île d'Apigné où se situe la section nautique de l'association sportive des municipaux rennais, il y a peu de trafic fluvial : quelques pénichettes à la belle saison et les évolutions du bateau école ou de la barge des services de la navigation. Les péniches et bateaux amarrés à demeure au quai Saint-Cyr, et qui figurent sur beaucoup de photos de Rennes, sont devenus un spectacle pour un quartier anciennement industriel et aujourd'hui gentrifié. Côté canal, si une coiffeuse et un psychologue ont choisi d'exercer leur profession sur l'eau, le port Saint-Martin fait plutôt penser à un parc de stationnement pour bateaux.

VERS DE NOUVEAUX USAGES ?

Ne soyons pas pessimistes : même si le Schéma directeur pour la valorisation des voies navigables, l'animation des bords d'eau et le stationnement des bateaux à Rennes de janvier 2017 semble ne retenir que la question des cheminements et du stationnement le long des cours d'eau, la « trame verte et bleue » qui est sa ligne directrice a déjà la vertu de donner à la Vilaine une autre couleur. Et il existe des projets d'interventions et d'animations sur le fleuve, annonciateurs de nouvelles appropriations. Les Rennais ont pu les observer ou en suggérer : l'installation de jardins flottants ou le futur aménagement de l'ex-fontaine Solférino, l'illumination des murs des quais ou la fréquentation du bras du moulin Saint-Hélier par des pêcheurs partisans du *no kill*, avec leur float tubes.

Outre des balades en toue, on pourrait aussi imaginer de favoriser la vie d'une faune plus riche, de rétablir une navette fluviale entre Rennes et Cesson et Saint-Grégoire, de créer une vague à heure fixe ou de réfléchir à l'utilité aujourd'hui du parking sur la Vilaine. Il s'agit aussi d'envisager la Vilaine hors du prisme rennais : le projet d'aménagement Vallée de la Vilaine⁴³, en aval de Rennes, est là pour rappeler toute l'importance du fleuve dans l'histoire et le présent des Brétiliens.

Rennes-sur-Vilaine est le titre donné au livre sur l'histoire de la SRR publié pour célébrer le 150^e anniversaire du début de sa fréquentation par les canotiers puis les rameurs et rameuses. Une sorte de défi ou de revendication, ou, plus simplement, la reconnaissance d'une réalité qui s'impose à nous comme à nos ancêtres les Rennais : Rennes est une ville fluviale, traversée depuis longtemps par un fleuve qui s'appellera pour longtemps la Vilaine, avec son eau, son cours et ses berges.



NOTES

(1) Cornu Vincen et Delmar Christophe, *Etude de géomorphologie de la ville de Rennes, préalable à la réflexion sur le projet urbain Rennes 2030*, 2015.

(2) Botrel Jean-François, *Rennes-sur-Vilaine. La Société des régates rennaises, du canotage à l'aviron pour tous. 1867-2017*
Rennes, Régates rennaises-Aviron, 2017.

(3) La Visnonia est devenue Villaingne puis Vilaine.

(4) Cité par Lavalou Armelle, *Le voyage en Bretagne*, Paris, R. Laffont, 2012, p. 358.

(5) 7m³ par seconde à Cesson en débit moyen interannuel ; 903 m³/sec. pour la Loire à Nantes et 209 000 m³/sec. à l'embouchure de l'Amazone.

(6) Archives de Rennes, DD 129. Cité par Merrien, François-Xavier, *La bataille des eaux. L'hygiène à Rennes au XIX^e siècle*, Rennes, PUR, 1994, p. 83.

(7) Archives de Rennes, I 95.

(8) Chmura Sophie, «Espace bâti, urbanisme et patrimoine à Rennes, XVIII^e-XXI^e siècles. Représentations et images», thèse de doctorat d'histoire, dir. Alain Croix, Université Rennes 2, 2007, t. I, p. 123.

(9) Archives de Rennes, 1 W 78

(10) In *Ouest-France*, 2 mai 1990.

(11) Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, 3 S 623.

(12) La chanson «La Vilaine» du chansonnier Théodore Botrel est présentée par Louis de Villers dans «Etymologie populaire du nom de la Vilaine», in bull. archéol. de l'Association bretonne 3^e sér. XVI : 38^e Congrès (1898).

(13) Boudic Bernard, «Quand l'eau aura droit de cité», in «Place Publique». *La revue urbaine*, n°12, juillet-août 2010, pp. 2-3.

(14) «L'eau dans tous ses états», in *Archinews* n°29, janv.-fev. 2005.

(15) Archives de Rennes, 5 C 3 à 23, N 10 et 1261 W 1 à 29.

(16) Activités fondées sur l'humidité et la putréfaction et qui supposent, par exemple, de tremper des peaux d'animaux dans l'eau.

(17) Voir les chansons «La pompe automobile» et «L'arroseuse» du chansonnier Gihels. Archives de Rennes, 10 Z 296.

(18) Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, 3 S 556.

(19) Concernant les lavoirs et bateaux lavoirs, voir notamment : Archives de Rennes, I 49, 1Q26, 3 O, 26 W2, 1723 W 6, 10 Z 232.

(20) Au nombre de 800 en 1900 et de 3000 en 1908, Archives de Rennes, R 104.

(21) Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, 3 S 623.

(22) Merrien François-Xavier, *La bataille des eaux. L'hygiène à Rennes au XIX^e siècle*, Rennes, PUR, 1994, p. 72.

(23) Boistel Julien, Albert Glandaz, *Guide des voies fluviales. De Dinan à Nantes*, Paris, Hachette, 1907.

(24) <http://www.regatesrennaises.fr/2015/01/au-cabinet-vert.html>

(25) «Ce serait un danger pour la santé publique» écrit l'ingénieur ordinaire. Archives de Rennes, 1 M 137.

(26) Archives de Rennes, 1 M 138.

(27) Cette écluse est construite, comme celle de Saint-Hélier, en 1723-1724, pour permettre l'acheminement de pierres de la carrière de Braye, pour les besoins de la reconstruction de Rennes. Voir Boissoles Joël, Chauvière Michel, Michaud Claire, Poubanne Violaine, «Au fil de l'eau et du temps. Baud-Chardonnet», Archives de Rennes, 2016, partie 9.

(28) La Vilaine est une voie de communication mais également un obstacle à franchir. Avant les ponts que nous connaissons, il existait des passages d'eau avec bac, comme à l'emplacement de l'actuel pont Malakoff. Archives de Rennes, 3 O 13.

(29) Dupont Nadia, *Quand les cours d'eau débordent. Les inondations dans le bassin de la Vilaine du XVIII^e siècle à nos jours*, Rennes, PUR, 2012.

(30) Orain Adolphe, *Au pays de Rennes*, Rennes, Hyacinthe Caillière, 1892.

(31) En 1879, 15 petits bateaux de location sont stationnés à l'extrémité Ouest de la cale de carénage de la SRR.

(32) Botrel Jean-François, *Rennes-sur-Vilaine. La Société des Régates rennaises, du canotage à l'aviron pour tous. 1867-2017*,
Rennes, Régates rennaises-Aviron, 2017, p. 137.

(33) Archives de Rennes, 3 O 13.

(34) Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, 3 S 184.

(35) Cette cale a été réaménagée en 2017. Archives de Rennes, 1732 W 188.

(36) Archives de Rennes, 1 O 57.

(37) Le Fèvre Soizig, «Les ports fluviaux à Rennes (1800-1940)». Mémoire de maîtrise. Université d'Angers, Juin 2001.

(38) Archives de Rennes, registre de délibérations du conseil municipal de 1960, 1 D 196.

(39) Archives de Rennes, 31 W 62.

(40) Exemple de la course du 14 juillet 1886 : le canot à vapeur, Le Colibri, «pavoisé des couleurs de toutes les nations» amène M. le Maire et une partie du conseil municipal jusqu'à l'enceinte réservée sur le quai de la Prévalaye. Archives de Rennes, 26 Z 8.

(41) Archives de Rennes, 26 Z 8.

(42) «Confluences. Balade subjective le long de la Vilaine et autres cours d'eau métropolitains,» in *Rennes Métropole Magazine*, hors-série, mars 2018, p. 94.

(43) <https://valleedelavilaine.fr/#/>



www.archives.rennes.fr

Les Archives de Rennes sont un équipement culturel municipal

ARCHIVES DE RENNES
18 avenue Jules-Ferry
CS 63126 - 35031 Rennes Cedex
Téléphone : 02 23 62 12 60
Télécopie : 02 23 62 12 69
archives@ville-rennes.fr



rennes.fr
VIVRE EN INTELLIGENCE